

Projet de développement de l'AOC Languedoc

L'agro-environnement au service du terroir

L'AOC Languedoc, est **ancrée dans le « Terroir »**.

Le Syndicat Languedoc, acteur majeur du territoire, est conscient qu'il est indispensable de préserver son terroir (dont les sols) et respecter l'environnement et les paysages qui l'entourent.

Les ambitions

- Assurer la pérennité du vignoble dans un contexte d'évolution climatique,
- Contribuer à la valorisation économique et au développement de l'appellation d'origine
- Engager l'appellation dans des pratiques respectueuses de l'environnement

→ Inscrire des clauses culturelles dans le cahier des charges qui s'appliqueront à tous et rendra l'engagement pérenne

Projet de développement de l'AOC Languedoc L'agro-environnement au service du terroir 2017/2020

Les principales avancées du cahier charges L'AOC

- Interdiction du désherbage chimique inter-rang
- Introduction de cépages patrimoniaux et de cépages adaptés à l'évolution climatique

Surfaces concernées directement par l'évolution du cahier des charges « Languedoc »:

10 000 ha déclarés en direct en AOC « Languedoc » et dénominations

Plusieurs AOC hiérarchisées , pour plus de 2 000 ha ont également inscrit des clauses environnementales dans leur cahier des charges.